



Soins palliatifs : Directives anticipées, personne de confiance et procédure collégiale

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Formation réservée aux médecins, IDE, AS et toute personne susceptible d'être concernée par les problématiques de fin de vie dans un établissement de santé ou un établissement accueillant des personnes en situation de handicap.

CONTEXTE

Les soignants peuvent être sollicités par les patients et leurs familles pour expliquer la démarche de directives anticipées du choix de la personne de confiance. Ils peuvent aussi être interpellés pour participer à une procédure collégiale dans le cadre de problématiques de fin de vie. Les soignants seront tout autant sollicités sur le plan professionnel que sur leur position subjective et personnelle. Les enjeux renvoient aux valeurs et aux positions éthiques des uns et des autres dans l'équipe. Il peut aussi avoir émergence de conflits et de désaccords. Ce stage vise à donner des points de repère aux soignants pour pouvoir assumer leur fonction et leur rôle.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Comprendre et interpréter des textes législatifs qui régissent les directives anticipées, la nomination de la personne de confiance et l'organisation procédure collégiale.
- > Savoir lire des textes législatifs qui régissent les directives anticipées, la nomination de la personne de confiance et l'organisation procédure collégiale.
- > Évoluer dans sa pratique de communication pour être aidant vis-à-vis des patients et de leur entourage dans les situations de fin de vie.
- > Prendre conscience de ses valeurs morales et de ses présupposés sur la fin de vie afin d'éviter des positions d'influence.
- > Promouvoir le travail en équipe de professionnels.
- > Analyser les situations de fin de vie complexe et saisir les implications des prises de décision.
- > Pouvoir gérer des situations conflictuelles.
- > Acquérir une compétence dans la lecture des textes législatifs qui régissent les directives anticipées, la nomination de la personne de confiance et l'organisation de procédure collégiale

PROGRAMME

Apport de connaissances

- > Le contexte législatif de la fin de vie dans le cadre des directives anticipées, de la nomination de la personne de confiance et de l'organisation des procédures collégiales.
- > Le droit des malades d'après les lois de 2002, 2005 et 2016.
- > Les niveaux de soins et les limitations des thérapeutiques en soins palliatifs.
- > Les situations particulières liées à la covid19.
- > L'analyse des demandes des patients et de leur entourage pour la rédaction des directives anticipées, la nomination de la personne de confiance ou des demandes d'euthanasie.
- > La pratique de l'entretien clinique avec le patient et ses proches.
- > L'analyse des directives anticipées et des propos de la personne de confiance.
- > Les principes fondamentaux de l'organisation d'une réunion de procédure collégiale.
- > Pouvoir, autorité et soumission dans la dynamique des groupes.
- > Les enjeux éthiques ayant amené à une procédure collégiale.
- > Les conflits dans les équipes, leur résolution.

Analyse des pratiques

- > La définition des objectifs, l'analyse des liens des patients à leur entourage.
- > La prise de conscience de ses croyances par rapport à la mort.
- > Pouvoir poser des problématiques claires.
- > La subjectivité comme expression du soignant.
- > Négocier ou coopérer ; la communication en groupe.
- > Les conditions optimales d'un travail en équipe.
- > Le travail en professionnalité face au conflit.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport de connaissances législatives, exposés et diaporamas, échanges et réflexions collectives, analyse des pratiques et situations cliniques, jeux de rôle.

Méthodes d'évaluation : Pré et post tests, suivi continu tout au long du séminaire de la qualité et de la densité de l'interrelation subjective et de l'interaction collectives et personnelles

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Pr Laurent CALVEL, Professeur Associé des Universités de Médecine Palliative Faculté de médecine maïeutique et sciences de la santé de Strasbourg, Chef du service de soins d'Accompagnement, de soins de Support et de soins palliatifs des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Courriel : laurent.calvel@chru-strasbourg.fr

ANIMATION

Pr Laurent CALVEL.

Daniel GROSSHANS, Psychologue clinicien et Formateur, 20 ans de pratique en soins palliatifs, partenaire du service de soins palliatifs du Centre Hospitalier Universitaire de Strasbourg.

Courriel : grosshans.d.uds@gmail.com

STAGE INTER-ÉTABLISSEMENT AGRÉÉ DPC EN 2021 N°2038100015

Durée : 3 jours

En 2021

Stage 1 - Réf. : SRI21-1129A
du 24 novembre 2021
au 26 novembre 2021

En 2022

Stage 1 - Réf. : SRI22-1129A
du 23 novembre 2022
au 25 novembre 2022

Tarif

1070 € Pour toute inscription avant le 30 juin 2022.

Repas de midi pris en charge par les organisateurs.

Lieu

Université de Strasbourg - Service Formation Continue
21 Rue du Maréchal Lefebvre
67100 Strasbourg

CE STAGE PEUT ÊTRE RÉALISÉ EN INTRA : NOUS CONSULTER. LA FORMATION PEUT ÊTRE ORGANISÉE SÉPARÉMENT : DIRECTIVES ANTICIPÉES, PERSONNE DE CONFIANCE ET/OU PROCÉDURE COLLÉGIALE

Renseignements et inscriptions

Sylvia RUBINI

Tél : 03 68 85 49 22

Sauf le mercredi

Fax : 03 68 85 49 29

s.rubini@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.